

Troyes, le 20 juillet 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Chiffres de la Sécurité routière : bilan de la semaine n° 29

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2020 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à se responsabiliser davantage et à adopter le bon comportement sur les routes.

Des nombreux comportements inadaptés et dangereux sont toujours constatés sur les routes. Durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé à la verbalisation des comportements suivants :

- 152 excès de vitesses ou vitesses excessives ;
- 3 faits de conduites sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 0 fait de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 24 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 8 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 5 faits de conduites sans permis de conduire ;
- 7 refus de priorité.

18 véhicules ont été immobilisés par les forces de l'ordre en raison d'infractions graves au code de la route. 31 permis de conduire ont fait l'objet d'une suspension administrative de leur permis de conduire.

\*\*\*

### La fatigue au volant : quels sont les risques ?

**La fatigue**, c'est la difficulté à rester concentré. Ses signes annonciateurs sont le picotement des yeux, le raidissement de la nuque, les douleurs de dos et le regard qui se fixe. Une solution : toutes les deux heures la pause s'impose !

**La somnolence**, c'est la difficulté à rester éveillé, avec le risque d'endormissement, quelle que soit la longueur du trajet. Elle se manifeste par des bâillements et des paupières lourdes. En outre, la somnolence entraîne des périodes de « micro-sommeils » (de 1 à 4 secondes) pouvant être extrêmement dangereuses pour la sécurité de tous. La pause alors ne suffit plus, la solution la plus efficace pour restaurer sa vigilance : s'arrêter dans un endroit sécurisé pour se reposer au moins un quart d'heure. « *Dès les premiers signes de somnolence, le conducteur doit s'arrêter parce que **les risques d'avoir un accident dans la demi-heure qui suit sont multipliés par 3 ou 4.** Ses réflexes sont altérés et plus il roule vite et plus les conséquences sont graves en cas d'accident* », explique le professeur Damien Léger, président du Conseil scientifique de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV)



# Annonce des contrôles routiers

Afin de renforcer la prévention de l'insécurité routière et de sensibiliser un maximum d'utilisateurs de la route, le préfet de l'Aube annonce un certain nombre de contrôles routiers pour la semaine à venir.

Date des contrôles	Période des contrôles	Secteurs des contrôles
<i>Zone Police Nationale</i>		
Mercredi 22 juillet 2020	Matin	Boulevard Henri Barbusse à Troyes
<i>Zone Gendarmerie Nationale</i>		
Mardi 21 juillet 2020	Après-midi	Secteur RD 619– St Hilaire sous Romilly
Mardi 21 juillet 2020	Après-midi	D 671 – Bar sur Seine – Fouchères
Mercredi 22 juillet 2020	Matin	D 123 – Isles Aumont– Prunay
Jeudi 23 juillet 2020	Après-midi	D 442 – Pavillon Ste Julie
Samedi 25 juillet 2020	Matin	D 83 – Laisnes aux Bois – St Pouange

**Contact presse :**

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
03.25.42.36.74 ou 36.52  
pref-communication@aube.gouv.fr



@Prefet\_10



@prefetaube